



# LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ PROCHE AIDANT

**Crédit Mutuel**  
Epargne Salariale

CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ :  
**PROCHE AIDANT**



**PRATIQUE**

Pour un traitement plus rapide et moins coûteux, saisissez votre demande directement via votre espace sécurisé internet. Vous pourrez y télétransmettre vos pièces justificatives.\*

L'envoi de vos justificatifs par courrier entraînera une facturation. Veuillez vous référer au guide tarifaire de votre espace sécurisé, rubrique «mes documents».



**CONDITIONS ET DATES D'ÉVÉNEMENTS**

Le titulaire du compte peut débloquer ses avoirs **si lui, son conjoint ou son partenaire lié par un PACS exerce une activité de proche aidant pour une personne résidant en France de façon stable et régulière.**

**Le bénéficiaire est considéré comme exerçant l'activité de proche aidant lorsqu'il apporte son aide à l'une des personnes suivantes présentant un handicap ou une perte d'autonomie** (articles L.3142-16 et L.3142-17 du code du travail) :

1. Son conjoint;
2. Son concubin;
3. Son partenaire lié par un pacte civil de solidarité;
4. Un ascendant;
5. Un descendant;
6. Un enfant dont il assume la charge au sens de l'article L.512-1 du code de la sécurité sociale;
7. Un collatéral jusqu'au quatrième degré;
8. Un ascendant, un descendant ou un collatéral jusqu'au quatrième degré de son conjoint, concubin ou partenaire lié par PACS;
9. Une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou avec laquelle il entretient des liens étroits et stables, à qui il vient en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne;

La demande de retrait peut être faite à tout moment à compter de l'acquisition du statut de proche aidant.

Ce motif de déblocage **peut faire l'objet d'une demande par an**. Cependant, il faudra de nouveau fournir les justificatifs à jour à chaque nouvelle demande.

\*Si vous n'avez pas la possibilité de télétransmettre vos documents, vous pouvez nous faire parvenir votre demande complète et conforme par courrier à l'adresse suivante : Crédit Mutuel Épargne Salariale / 69 814 Tassin La Demi Lune Cedex

**EN BREF**

**FAIT GÉNÉRATEUR**

Activité de proche aidant exercé par le titulaire du compte, son conjoint ou son partenaire lié par un PACS.

**PLANS CONCERNÉS**

**PEE** (PEI, PEG)

**DÉLAI**

**Aucun**



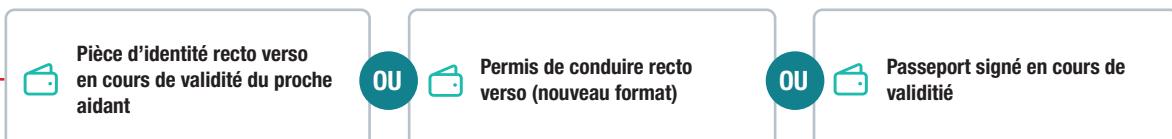
Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02. Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ :  
**PROCHE AIDANT**

## JUSTIFICATIFS À FOURNIR (1/2)

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.



### SI LA PERSONNE AIDÉE A UN TAUX D'INCAPACITÉ PERMANENT AU MOINS ÉGAL À 80%



### SI LA PERSONNE AIDÉE A UNE PERTE D'AUTONOMIE ET BÉNÉFICIE DE L'APA



\*À défaut de lien de parenté, une attestation sur l'honneur de liens étroits et stables avec la personne aidée avec laquelle l'épargnant réside ou entretient des liens étroits et stables.



CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ :

## PROCHE AIDANT

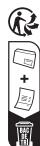
### JUSTIFICATIFS À FOURNIR (2/2)

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.

#### SI LA PERSONNE AIDÉE BÉNÉFICIE D'UNE PRESTATION OU MAJORIZATION TELLE QUE DÉFINIE CI-DESSOUS

Une copie des prestations dont bénéficie la personne aidée :

- Majoration d'une tierce personne (MTP) pour aide constante ;
- Prestation complémentaire pour recours à tierce personne ;
- Majoration spéciale pour assistance d'une tierce personne relevant de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) ;
- Majoration attribuée aux fonctionnaires et aux magistrats invalides dans l'obligation d'avoir recours à l'assistance d'une tierce personne pour les actes ordinaires de la vie ;
- Majoration pour tierce personne pour les militaires et victimes de guerre ;
- Ou l'attestation de l'employeur du bénéficiaire ou de l'employeur de son conjoint ou partenaire lié par un pacte civil), indiquant que celui-ci bénéficie d'un congé de proche aidant.



Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier.  
Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02.  
Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé).

Crédit Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**\* Votre identifiant internet :**

Nom de votre entreprise : .....

Je soussigné(e)  Mme  Mr.

Nom ..... Prénoms .....

atteste sur l'honneur tenir auprès de :

Mme  Mr.

Nom (personne aidée) ..... Prénoms (personne aidée) .....

le rôle de proche aidant.

Le lien étroit et stable qui nous unis est :

.....  
.....

Mon aide consiste à :

.....  
.....

- J'atteste par la présente, que l'intégralité des sommes débloquées servira au projet d'activité de proche aidant objet de la présente demande de déblocage.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées.
- Je suis conscient (e) qu'une fausse déclaration m'expose à une requalification de ma demande et que je devrais restituer les sommes débloquées à Crédit Mutuel Épargne Salariale.

**\* Fait à :**

**\* Le :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**\* Signature :**



Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier.  
Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02.  
Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé).  
Crédit Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

